DROIT DES PARTICULIERS

Donations et donations-partages : préparer, rédiger et sécuriser la transmission

Une donation consentie il y a quinze ans ressurgit au règlement de la succession. Le bien donné a beaucoup pris de valeur, les autres enfants s'estiment lésés et l'acte ne comportait aucune des clauses qui auraient évité la discussion. La transmission mal préparée produit le conflit qu'elle devait éviter. Cette journée de sept heures traite la préparation et la rédaction des libéralités entre vifs. Le participant apprend à choisir entre donation simple et donation-partage selon l'objectif poursuivi, à articuler la libéralité avec la réserve héréditaire, à rédiger les clauses utiles et à mesurer les effets fiscaux et civils au jour du décès.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 985 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires et collaborateurs de notaire avocats conseillers en gestion de patrimoine et juristes accompagnant des transmissions familiales.

PRÉREQUIS
Connaissance des règles de dévolution successorale et des régimes matrimoniaux.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer donation simple donation-partage et donation graduelle ou résiduelle
- Articuler la libéralité avec la réserve héréditaire et la quotité disponible
- Choisir entre donation en pleine propriété et donation avec réserve d'usufruit
- Rédiger les clauses adaptées à la situation familiale
- Anticiper le rapport et la réduction au règlement de la succession
- Évaluer le coût fiscal de l'opération et son échelonnement

03 Programme détaillé

M1 Choisir la libéralité adaptée

- Relier l'objectif familial à la technique
- Donation simple donation-partage et libéralités graduelles ou résiduelles
- Effets respectifs sur le rapport et sur l'évaluation des biens donnés
- Donation en pleine propriété ou avec réserve d'usufruit
- Cas des familles recomposées et des enfants non communs
- Transmission de titres d'entreprise et engagement des donataires
- Atelier : Chaque participant choisit la forme de libéralité adaptée à trois situations familiales contrastées et justifie son choix.

M2 Rédiger l'acte et ses clauses

- Écrire ce qui évitera le conflit
- Désignation des biens et modalités d'évaluation
- Charges et conditions imposées au donataire
- Clauses de droit de retour et d'inaliénabilité
- Réincorporation de donations antérieures dans une donation-partage
- Traitement des soultes et des lots inégaux
- Cas pratique : Les participants rédigent les clauses d'une donation-partage attribuant l'entreprise à un enfant et compensant les autres.

M3 Effets civils et fiscaux dans le temps

- Anticiper le règlement de la succession
- Rapport des donations et imputation sur la réserve ou la quotité disponible
- Action en réduction et conséquences pour le donataire
- Abattements et barème applicables aux donations
- Effet du délai écoulé entre deux libéralités
- Coordination avec le testament et les dispositions entre époux
- Mise en situation : Le groupe liquide une succession comportant deux donations anciennes et mesure l'atteinte à la réserve.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 985 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr